

par l'honorable commissaire en chef des terres et des travaux publics de cette province, laquelle demandait qu'on émit des lettres patentes en faveur de certaines personnes possédant par préemption des terres dans la zone du chemin de fer, sur l'île Vancouver.

Comme c'est une question qui concerne votre département, j'ai reçu instruction d'agir ainsi que je le fais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. P. BRADLEY, *secrétaire*.

A M. A. M. BURGESS, sous-ministre de l'intérieur.

VICTORIA, C.B., 27 novembre 1884.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre la copie ci-jointe d'une lettre que j'ai dernièrement reçue de l'honorable M. Smithe, le commissaire en chef des terres et des travaux publics de cette province.

J'ai écrit à M. Smithe que sa demande vous serait dûment communiquée.

Comme je dois me rendre à Ottawa au commencement du mois de janvier, ainsi que me l'a ordonné l'honorable ministre de l'intérieur, j'espère avoir l'occasion de recevoir personnellement toutes les instructions que vous pourriez croire à propos de me donner sur les questions auxquelles la lettre de M. Smithe a trait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JOSEPH W. TRUTCH.

A l'honorable JOHN H. POPE, ministre des chemins de fer et canaux,
Ottawa.

VICTORIA, C.-B., 20 novembre 1884.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de demander au gouvernement fédéral de vouloir bien accorder des lettres patentes aux personnes ci-dessous mentionnées qui possèdent par préemption des terres situées dans la zone du chemin de fer, sur l'île Vancouver.

Chacune de ces personnes a déposé dans ce bureau le certificat établissant qu'elle a fait des améliorations et payé le prix d'achat.

John Ead, section 11, et les 60 acres à l'est de la section 10, dans le rang 8, district de Cranberry, 160 acres.

Thomas Cassidy, section 2, et les 60 acres à l'est de la section 3, dans le rang 8, district de Cranberry, 160 acres.

Charles Stewart, section 4, dans le rang 1, district des Cèdres (*Cedar district*), et les 60 acres à l'est de la section 4, dans le rang 8, district de Cranberry, 160 acres.

Albert Fuller, section 12 (fractionnaire), dans le rang 3, 83 acres, et section 13 (fractionnaire), dans le rang 3, 37 acres, et la portion est de la section 13, dans le rang 2, district de Cranberry, 40—160 acres.

John Mahony, moitié ouest de la section 14, dans le rang 6, 50 acres, et la moitié de la section 15, dans le rang 6, district de Cowichan, 50 acres—160 acres.

John Nelson, section 1, rang 5, 100 acres, et la moitié est de la section 2, rang 5, district de Cowichan, 50 acres—150 acres.

J'ai de plus l'honneur de demander qu'on veuille bien me transmettre ces lettres patentes, que je remettrai aux personnes en faveur desquelles elles seront émises.

J'ai, etc., etc.,

WM. SMITHE, *commissaire en chef des terres et des travaux publics*.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE,
BUREAU DU VICE-PRÉSIDENT, MONTRÉAL, 14 mars 1885.

MONSIEUR.—Ayant constaté que le havre à Port-Moody était tout à fait insuffisant pour y placer le terminus sur le Pacifique, la compagnie a pris des dispositions pour prolonger la ligne à l'ouest le long de la rive sud de Burrard-Inlet jusqu'à Coal Harbor et la Baie aux-Anglais, ainsi que cela est approximativement indiqué sur le plan ci-joint.